

Le ministre a répondu qu'il voudrait considérer la question comme un préavis et songer à cette proposition. Serait-il prêt à donner maintenant une réponse à la Chambre?

**L'hon. Guy Favreau (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, la question est encore à l'étude.

MESURE RELATIVE À LA DIFFUSION DE  
PAMPHLETS RACISTES

A l'appel de l'ordre du jour.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, le ministre de la Justice pourrait-il nous dire ce que, depuis la dernière fois qu'il en a parlé à la Chambre, le comité a établi ou l'organisme désigné pour étudier l'ensemble de la question de la propagande raciste a réussi à accomplir et dans quelle mesure, de l'avis de ses membres, la loi actuelle est valable, ou quelles modifications il faudrait y apporter? A-t-on fait des recommandations à cet égard et ces recommandations nous seront-elles présentées avant la fin de la session?

**L'hon. Guy Favreau (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, je ne suis pas encore en mesure de faire un rapport détaillé, si ce n'est pour déclarer que la question fait toujours l'objet d'études actives et que j'espère pouvoir faire rapport à la Chambre dès que possible.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Une question supplémentaire. Le ministère de la Défense n'a-t-il pas rédigé des modifications à proposer à la loi pénale en vigueur pour l'appliquer à la situation créée par la propagande illégale et illicite qui se répand dans notre pays contre certains groupes raciaux?

**L'hon. M. Favreau:** Monsieur l'Orateur, en toute déférence pour le très honorable représentant, je ne vois pas comment cette dernière question pourrait être conforme au Règlement, vu qu'elle porte sur des rapports entre des fonctionnaires du ministère ou des ministres et sur des questions que le ministre de la Justice aura un jour le devoir de trancher. Toute proposition, sauf celles qui sont formulées par des gens de l'extérieur, avancée par des fonctionnaires du ministère, au sujet d'une rédaction, doit être considérée comme renseignement confidentiel et demeurer l'entière responsabilité du ministre en cause.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Dans ce cas, je pose au ministre la question suivante. Étudie-t-il des recommandations visant à mettre un frein à la propagande raciale, ou la question est-elle encore dans le même état nébuleux et incertain qu'il y a quatre mois?

[M. Knowles.]

**L'hon. M. Favreau:** Compte tenu des réserves que je viens de faire, la réponse à cette dernière question est oui. J'étudie divers projets mais pour être bien franc, je dois dire que je n'en ai encore accepté aucun et que je n'ai pas fait de recommandation au gouvernement.

(Texte)

QUESTIONS OUVRIÈRES

ON CHANGERAIT LA FORMULE DU PROGRAMME  
DES TRAVAUX D'HIVER

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Guy Marcoux (Québec-Montmorency):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question à l'honorable ministre du Travail?

Pourrait-il informer la Chambre s'il est vrai que les fonctionnaires de son ministère ont rencontré un groupe de députés ministériels, le 13 juillet, ainsi qu'en fait foi une déclaration publiée dans *Le Soleil*, de Québec, afin d'étudier le programme municipal d'encouragement aux travaux d'hiver, et, dans le cas de l'affirmative, l'honorable ministre pourrait-il nous dire s'il a l'intention de changer le programme actuel, comme le suggère la formule présentée par ce groupe de députés?

(Traduction)

**M. l'Orateur:** A mon avis, la question devrait être inscrite au *Feuilleton*.

(Texte)

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

L'AGEUM ET LES PRÊTS AUX ÉTUDIANTS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Réal Caouette (Villeneuve).** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre suppléant?

L'honorable ministre a-t-il reçu un télégramme du président de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal relativement au bill C-110 ayant trait à un régime de prêts aux étudiants? Le gouvernement a-t-il l'intention de donner suite ou de considérer sérieusement les opinions et les idées suggérées par les étudiants de la province de Québec?

**L'hon. Paul Martin (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas encore reçu ce télégramme, mais je vais m'en informer immédiatement.

(Traduction)

PRIVILÈGES

UNE PARTIE DU DISCOURS DE M. FAIRWEATHER  
ENCADRÉE PAR LE MINISTRE DE LA CITOYEN-  
NETÉ ET DE L'IMMIGRATION

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. R. Gordon L. Fairweather (Royal):** Monsieur l'Orateur, je pose la question de fait